

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **1 février 2016** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Nelson Lacroix
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Gaston Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Sylvain Chabot

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Patrice Thériault

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-02
14

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 03.01 - Séance ordinaire du 12 janvier 2016**
- 04 - LÉGISLATION**
 - 04.01 - UPA - Invitation journée régionale sur le développement**

agroalimentaire

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

05.01 - Acceptation des comptes

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

05.03 - Adoption des journaux

05.04 - Contrat d'entretien photocopieur - correction résolution

05.05 - Demande de partenariat pour l'implantation d'un

programme hockey/études à l'école St-Pamphile

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

06.02 - Rapport incendie 2015

06.03 - Entente sur les services incendie de la MRC de l'Islet

06.04 - Entente intermunicipale avec Ville St-Pamphile

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

07.02 - Sentier de motoneiges - 5e Rang Est

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

08.02 - Rencontre - Plan de gestion des matières résiduelles

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

10.02 - Projet de résolution - Téléphonie sans fil

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

12.02 - Location pour entreposage à la salle communautaire

12.03 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

12.04 - Gala Méritas 2016 - Demande de don et de représentation

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14 - VARIA

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

03.01 - Séance ordinaire du 12 janvier 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé Nelson Lacroix par et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2016, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

**2016-02
16**

04.01 - UPA - Invitation journée régionale sur le développement agroalimentaire

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'autoriser le maire René Laverdière à assister la journée régionale sur le développement de l'agroalimentaire, lundi le 15 février prochain à la Cache à Maxime de Scott au coût de 25 \$ plus taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2016-02
17**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de :

- 6 182,49 \$ pour la période de janvier 2015.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillers Karine Godbout et Sylvain Chabot. Ces derniers ont apposé leurs initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-02
18**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Sylvain Chabot et résolu :

• Comptes payés	28 187,21 \$
• Salaires nets versés	7 514,58 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>2 536,07 \$</u>
• Total	36 960,04 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-02
19**

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # EJ-12-58 : Épargne stable de la conciliation de novembre ;

Journal général # Correction : Écritures de correction;

Journal général # CORR-12-11 : Écritures de correction;

Journal général # CORR-12-12 : Écritures de correction;

Journal général # CORR-13-13 : Écritures de correction pour la récupération de la TPS avec le taux simplifié;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-02
20**

05.04 - Contrat d'entretien photocopieur - correction résolution

CONISÉRANT QUE dans la résolution # 2015-05-70, les taux du contrat d'entretien du photocopieur Canon ImageRunner Advance 5030 portant le # de série GNG13086 sont ceux de l'ancien contrat ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu de corriger la résolution # 2015-05-70 selon les taux suivants :

- 0,0181 \$ / impression N&B
- 0,1261 \$ / impression Couleurs

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-02
21**

05.05 - Demande de partenariat pour l'implantation d'un programme hockey/études à l'école St-Pamphile

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de partenariat de la direction de l'École St-Joseph de Saint-Pamphile;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise l'implantation d'un programme hockey/études à l'école;

CONSIDÉRANT QU'UNE allocation est allouée du ministère de l'Éducation pour développer des projets de persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est spécialement pour favoriser la réussite des garçons;

CONSIDÉRANT QUE le programme sera offert à 40 élèves;

CONSIDÉRANT QUE les coûts projetés du projet sont de 7 100 \$ et que les recettes projetées sont de 3 480 \$;

CONSIDÉRANT QU'IL y a un manque à gagner de 3 620 \$ pour la réalisation du projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par France Thibodeau et résolu de verser la somme de 1 \$ per capita, ce qui

représente un montant de 536 \$, à l'École St-Joseph de Saint-Pamphile afin de mettre en place ce projet.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le camion citerne a été réparé puisque qu'un injecteur était défectueux.

**2016-02
22**

06.02 - Rapport incendie 2015

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Sylvain Chabot et résolu d'adopter le rapport incendie 2015 et ce, tel que déposé et présenté par le directeur incendie Richard Gauvin.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-02
23**

06.03 - Entente sur les services incendie de la MRC de l'Islet

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en incendie a recommandé une tarification au montant de 21,00 \$ / heure pour les pompiers et de 25,00 \$ / heure pour les officiers et ce, pour les ententes intermunicipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accepter cette nouvelle tarification pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06.04 - Entente intermunicipale avec Ville St-Pamphile

Les membres du conseil reportent cette décision au conseil de mars.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Cette dernière demande si habituellement les trottoirs sont déneigés. Ils étaient déneigés lorsque l'école était encore ouverte. Parfois, l'entrepreneur de la route 204 fait parfois l'entretien afin d'avoir plus de place pour mettre la neige.

Elle demande également si l'arbre cassé dans la route Bélanger a été ramassé. Normand Caron lui répond que c'est fait.

07.02 - Sentier de motoneiges - 5e Rang Est

Nous avons reçu une plainte à l'effet que les motoneiges circulent trop rapidement dans le 5e rang Est. Un accident a été évité de peu. Cette dernière va vérifier auprès du club afin que ces derniers ajustent la signalisation. Si rien n'est fait, nous demanderons l'intervention de la Sûreté du Québec à cet endroit.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

Le tarif pour la récupération du bois à l'Éco-Centre est passé de 69 \$ à 90 \$. Cette augmentation a pour but de faire les frais puisqu'un déficit de 4 000 \$ a été enregistré.

08.02 - Rencontre - Plan de gestion des matières résiduelles

Une rencontre se tiendra mercredi soir à 19h, à la salle du Centenaire de Ste-Perpétue. René Laverdière et Gaston Bourgault y assisteront. Normand Caron y sera également à titre de membre du comité.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Pour ce qui est du programme de la cuisine collective, c'est une réussite et un 2e groupe sera probablement formé à cet effet. Un projet de jardin intergénérationnel verra probablement le jour et une demande sera faite à la Fabrique afin d'installer les infrastructures sur leur terrain. Après discussion, le terrain avant de la salle communautaire a aussi été mentionné puisque l'eau courante est à proximité.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant

Rien à signaler.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Absent.

10.02 - Projet de résolution - Téléphonie sans fil

CONSIDÉRANT QUE la couverture du réseau sans fil dans la circonscription de MLKRDL est déficiente, et ce, depuis de nombreuses années,

CONSIDÉRANT QUE la téléphonie sans fil cellulaire est devenue, au

fil des années, un service essentiel à la sécurité des familles et des travailleurs et au développement économique des organisations d'un territoire et que la couverture du service d'urgence 911, défrayé par les usagers, est lacunaire sur ce territoire,

CONSIDÉRANT QUE les signataires de cette résolution sont les représentants des MRC, des villes et des municipalités énumérées ci-dessous qui veillent avec diligence à la qualité de vie de leurs citoyens,

CONSIDÉRANT QUE les entreprises de télécommunications sans fil, leurs représentants, leur association ainsi que leurs dirigeants sont tenus de s'efforcer de garantir le service à tous leurs abonnés, sans égard à leur localisation sur le territoire, où qu'ils soient,

CONSIDÉRANT QUE des problématiques semblables ont été observées et réglées au Canada auparavant dans des communautés impliquées à les résoudre, ce que nous nous engageons à faire, conditionnellement à des aides financières nous permettant de réaliser un tel projet à un coût acceptable pour nos citoyens,

CONSIDÉRANT QU'une solution commune doit être mise de l'avant promptement par les parties impliquées soit les entreprises de télécommunications sans fil, le CRTC, Industrie Canada et les communautés pour répondre aux besoins des populations soit aux clients des diverses entreprises de service,

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des villes et des municipalités de la circonscription sont étroitement liées par leurs économies, leurs organismes et leurs populations solidairement constituées en MRC, la problématique est d'ordre régional,

CONSIDÉRANT QUE le CRTC a l'obligation d'exercer son devoir pour élaborer et faire cheminer des pistes de solution auprès de l'industrie et l'industrie représentée par l'Association canadienne des télécommunications sans fil se doit d'être à l'écoute de ses membres,

CONSIDÉRANT QUE toute une région se mobilise pour régler définitivement cette problématique de couverture au réseau, à l'initiative du Comité pour le service cellulaire équitable de l'Islet, et que par le biais de son député fédéral, prévoit entreprendre les actions nécessaires pour mettre de l'avant cet important enjeu auprès de autorités concernées,

EN CONSÉQUENCE,

- nous demandons au gouvernement canadien de prévoir des programmes d'aides financières afin de permettre aux milieux ruraux de régler cette problématique,
- nous demandons au ministre de l'Industrie de faire un suivi pressant sur cet enjeu qui concerne, tout l'Est du Québec,
- nous demandons au CRTC d'exercer toutes les pressions nécessaires auprès de l'industrie pour qu'il trouve une solution aux divers problèmes de couverture sans fil de notre circonscription,
- nous demandons une rencontre formelle avec le président et premier dirigeant de l'Association canadienne des télécommunications sans fil par le biais de notre député Bernard Généreux et de nos préfets, pour entamer des discussions auprès

- des membres de l'industrie visée sur notre territoire, pour trouver des solutions concrètes pour résoudre le problème de couverture,
- nous demandons qu'une rencontre formelle avec des représentants des entreprises touchées, les représentants des quatre MRC ainsi qu'un représentant du Comité pour le service cellulaire équitable de l'Islet ait lieu lors d'un forum organisé dans la circonscription avec la participation des municipalités qui vivent la problématique de couverture téléphonique pour trouver des solutions à long terme,
- Il est donc proposé par France Thibodeau et appuyé par Karine Godbout :
- que la présente résolution soit adoptée et envoyée au député fédéral de Montmagny?L'Islet?Kamouraska?Rivière-du-loup M. Bernard Généreux, au président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes M. Jean-Pierre Blais, au président et premier dirigeant de l'Association canadienne des télécommunications sans fil M. Bernard Lord, ainsi qu'au ministre de l'Industrie du Canada, l'honorable Navdeep Bain.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Lors de la visite de ce dernier, le chauffage d'appoint avait été rebranché. Des inquiétudes sont apportées sur le fait que le taux d'humidité pourrait être assez élevé. Une résolution sera adoptée à cet effet au point 12.02.

2016-02
25

12.02 - Location pour entreposage à la salle communautaire

CONSIDÉRANT QUE nous avons loué et louons présentement des locaux pour l'entreposage d'effets personnels à des particuliers à la salle communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire mettre fin à ce type de location;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par

Karine Godbout et résolu de transmettre une lettre aux personnes concernées à cet effet et d'y spécifier les raisons exactes d'une telle décision.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

12.03 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

Le coût des nouveaux filets est de 1 200 \$, le comité des loisirs est présentement en discussion à ce sujet. Le dossier est à suivre.

2016-02
26

12.04 - Gala Méritas 2016 - Demande de don et de représentation

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu d'accorder la somme de 100 \$ pour le Gala Méritas 2016 à l'École secondaire La Rencontre. Il est également résolu de nommer René Laverdière afin de remettre le prix et Normand Caron comme substitut.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix , et résolu que cette session régulière soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Fermeture à 20.50 hrs

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.